Écrit par Ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie
Lundi, 24 Juin 2013 20:21 -

Réunion du Comité National de la Bientraitance et des Droits (CNBD) Mardi 25 juin 2013, à 12h00 Au ministère des Affaires sociales et de la Santé Salon Bleu – 20, avenue de Ségur – Paris 7ème

Michèle DELAUNAY et Marie-Arlette CARLOTTI recevront à cette occasion des propositions visant à améliorer les **modes de signalement des situations de maltraitance des personnes âgées et personnes handicapées. Leur seront aussi présentés** un **projet de charte sur les bonnes pratiques relatives à l'emploi des dispositifs de géolocalisation** en gérontologie, ainsi que les axes de travail du groupe « Droit et éthique de la protection des personnes ».

Pour mémoire, **le CNBD a été installé le 12 février dernier** par Michèle DELAUNAY et Marie-Arlette CARLOTTI, et est une **instance d'échanges** entre les représentants des personnes âgées et handicapées, les professionnels du secteur, l'administration et les deux ministres. Doté de six groupes de travail, il a pour vocation d'être **force de propositions pour le gouvernement**, au regard notamment des récents accidents de personnes âgées désorientées ayant quitté leurs lieux d'habitation, et de la révélation de cas dramatiques –et fort heureusement rares- de maltraitance de personnes âgées ou handicapées en établissement.